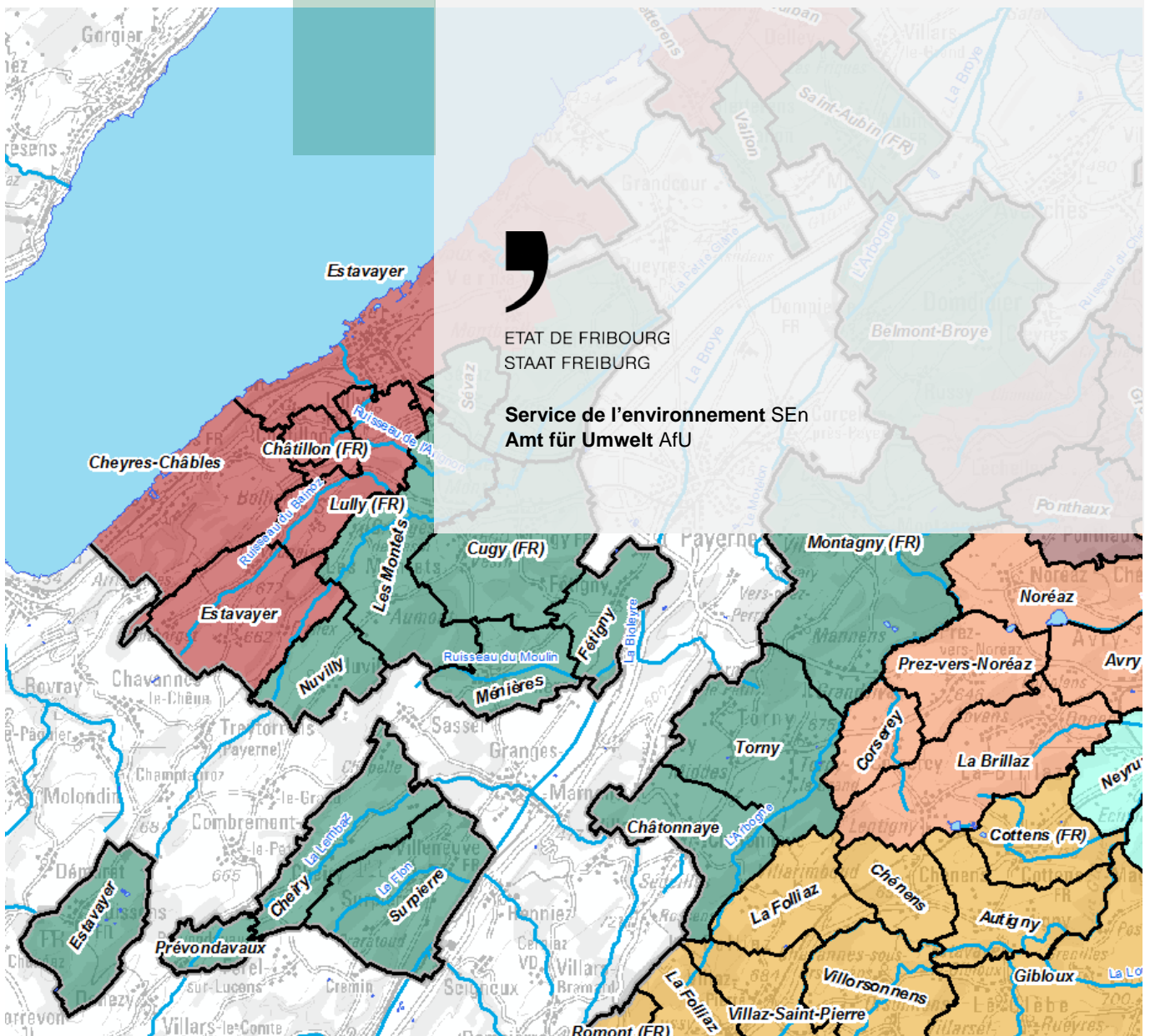


Bassin versant Broye

Délimitation

Mise en œuvre de la LCEaux



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

1 Introduction

Conformément à la loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux), la gestion des eaux devra se faire à l'avenir par bassin versant (BV). Par gestion des eaux, on entend toutes les mesures liées à la protection des eaux superficielles et souterraines, à l'utilisation des eaux ainsi qu'à l'aménagement des cours d'eau et des lacs. La gestion des eaux potables n'est actuellement pas intégrée à la présente démarche.

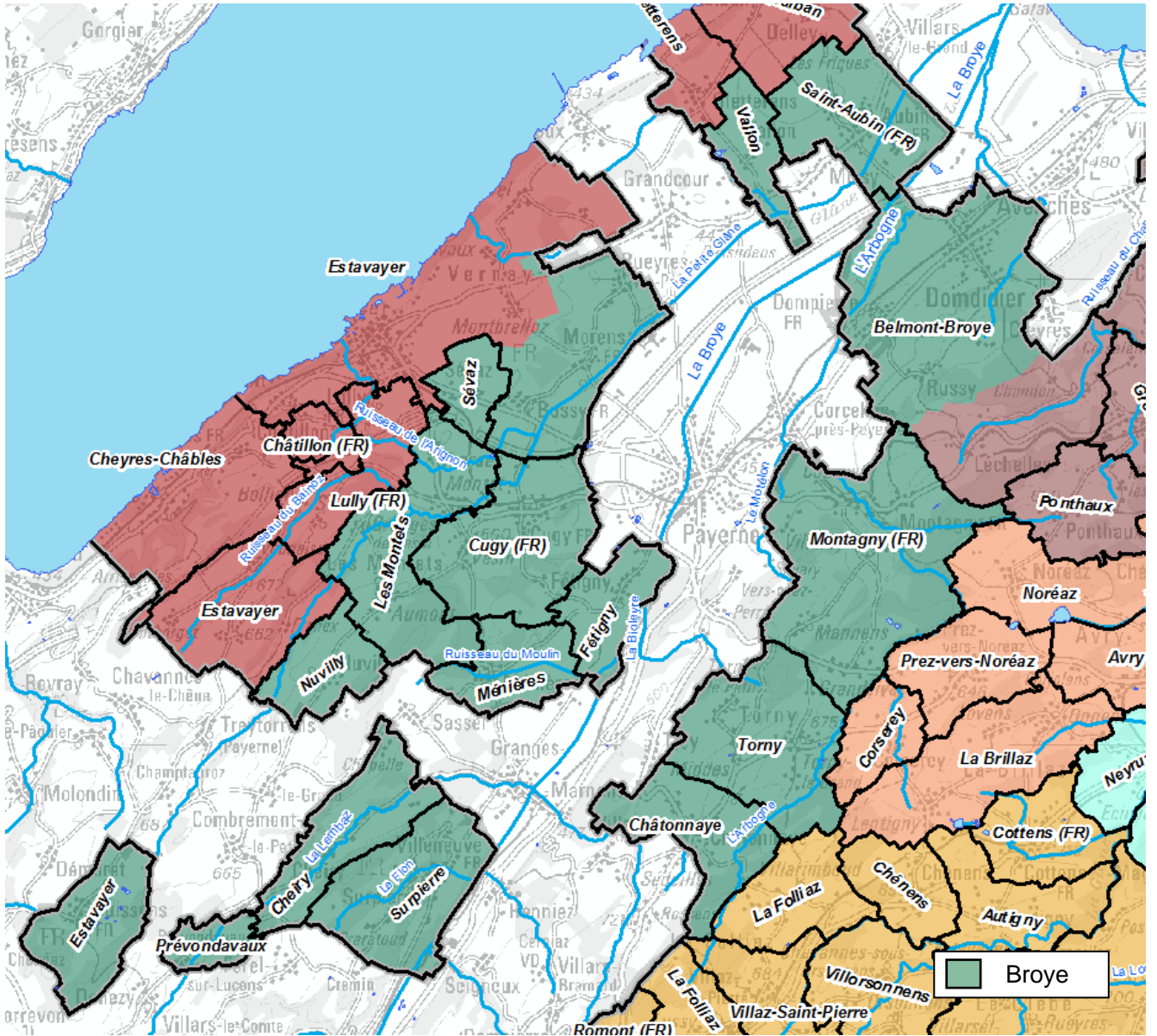
A l'intérieur des bassins versants, les communes seront appelées à collaborer, afin de gérer leurs eaux. Elles devront ensemble établir un plan directeur de bassin versant. Ce dernier, basé sur l'analyse de la situation initiale, fixera les objectifs et les principes généraux de la gestion des eaux pour une période de dix ans. Il permettra de coordonner les mesures à prendre entre les communes ou autres organisations administratives locales.

A l'intérieur des bassins versants, les communes devront se regrouper et s'organiser pour au minimum élaborer et financer le plan directeur de bassin versant. Toutefois, la collaboration pourrait être plus étendue si les communes le désirent.

2 Description du découpage

Les critères prédominants pour la délimitation de ce bassin versant sont l'intégrité des communes et leur raccordement à une station d'épuration centrale (STEP). En effet, les limites administratives des communes riveraines de la Broye et de ses principaux affluents ont été favorisées par rapport aux limites hydrographiques. Ainsi certaines communes traversées par des affluents de la Broye mais raccordées à des STEP d'un autre BV n'ont pas été intégrées à celui de la Broye (Estavayer (secteur Murist), Lully et Châtillon sont attribuées au BV LAC DE NEUCHATEL, Villaz-St-Pierre et la Folliaz au BV GLANE-NEIRIGUE).

3 Délimitation



Nombre de communes	16
Nombre d'habitants	17'944
Surface du BV	129 km ²
Langue	français

4 Tableaux de synthèse

4.1 Bassins versants hydrographiques

Bassins versants hydrographiques	Torny	Châtonnaye	Ménières	Surpierre	Cheiry	Estavayer	Cugy (FR)	Les Montets	Nuvilly	Sévaz	Vallon	Montagny (FR)	Fétigny	Saint-Aubin (FR)	Belmont-Broye	Prévondavaux
Broye	■	■	■	■	■		■	■				■	■		■	■
Petite Glâne						■	■	■	■	■	■			■		
Arbogne	■	■										■				
Lac de Neuchâtel						■				■	■					
Chandon												■			■	

■ Communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux du BV Broye
■ Communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux d'autres BV

4.2 Stations d'épuration (STEP)

Stations d'épuration (STEP)	Torny	Châtonnaye	Ménières	Surpierre	Cheiry	Estavayer	Cugy (FR)	Les Montets	Nuvilly	Sévaz	Vallon	Montagny (FR)	Fétigny	Saint-Aubin (FR)	Belmont-Broye	Prévondavaux
Bussy						■	■	■	■	■						
Châtonnaye		■														
Belmont-Broye														■	■	
Grandcour (VD)											■					
Granges-Marnand (VD)					■											
Henniez (VD)				■												
Montagny												■				
Payeme (VD)													■			
Torny	■															
Trey (VD)	■															
Estavayer-le-Lac						■										

■ Communes raccordées à des STEP se situant dans le BV Broye (état 2017)
■ Communes raccordées à des STEP se situant dans un autre BV de gestion des eaux (état 2017)

4.3 Entreprises d'endiguement

Entreprises d'endiguement	Torny	Châtonnaye	Ménières	Surpierre	Cheiry	Estavayer	Cugy (FR)	Les Montets	Nuvilly	Sévaz	Vallon	Montagny (FR)	Fétigny	Saint-Aubin (FR)	Belmont-Broye	Prévondavaux
Hôpital																
Broye section I											■	■		■	■	
Broye section II	■	■	■	■	■		■	■				■	■	■	■	■
Grandvaux							■	■	■			■				■

■ Communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans le BV Broye
■ Communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans d'autres BV

5 Discussion

Les coordinations qui pourraient être envisagées sont les suivantes:

- > Un projet de revitalisation est en cours sur la Petite Glâne. Des affluents de ce cours d'eau traversent les communes d'Estavayer (secteur Murist), Lully et Châtillon. Certaines parties de ce projet pourraient toucher aussi les affluents, impliquant une coordination avec les communes concernées et le BV LAC DE NEUCHÂTEL.
- > Les BV hydrographiques de la Broye, de la Petite Glâne et de l'Arbogne se situent sur le BV BROYE ainsi que sur le canton de Vaud (VD). Un projet de revitalisation de la Broye est en cours et requiert une coordination avec les communes vaudoises concernées.
- > Les communes de ce BV sont raccordées à plusieurs STEP intercantionales: Bussy et Belmont-Broye (FR); Grandcour, Granges-Marnand, Henniez et Payerne (VD). Une collaboration étroite entre les communes raccordées à la même STEP est nécessaire.

Renseignements

Service de l'environnement SEn

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +26 305 37 60, F +26 305 10 02

sen@fr.ch, www.fr.ch/eau

Mars 2017